



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 18 mars 2024 à 17 heures**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Greffe

- 2.1. Audition de la révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 450-456, rue Saint-Joseph (lot 3 018 222 du cadastre du Québec, secteur Lévis)
Document d'aide à la décision GRE-2024-007
- 2.2. Fixation de la date du prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 450-456, rue Saint-Joseph (lot 3 018 222 du cadastre du Québec, secteur Lévis)
Document d'aide à la décision GRE-2024-010

3. Période d'intervention des membres du conseil

4. Levée de la séance

Le 27 février 2024

La greffière,

Marlyne Turgeon, avocate